

Droit de propriété

Par lolote, le 01/03/2006 à 23:39

Bonjour,

En cours, on a étudié le caractère absolu du droit de propriété, ou du moins, pour l'instant, on l'a survolé. Winkot found or type unknown

Cependant j'ai un léger problème avec les limites à ce caractère "absolu" du droit de propriété. Magle n'œuvois pas vraiment en quoi il est limité??

Si quelqu'un pouvait m'aider... Inotte not found or type unknown

Merci d'avance

Par Gab2, le 01/03/2006 à 23:50

Le droit de propriéte est un droit fondamental consacré entre autre par la DDHC, la CEDh etc... mais ce n'est en aucun cas un droit Absolu!

L'atteinte sans doute la plus fragrante au Droit de propriété réside dans l'expropriation (également consacré par la DDHC)! j'espere que ça répond à ta question, si ce n'est pas le cas, n'hésites pas !

Par **lolote**, le **02/03/2006** à **20:10**

Oula, aïe aïe, c'est bien ma veine, moi qui capte pas grand chose la dedans, je me retrouve avec une dissertation à faire la-dessus maintenant... Je suis ... ARGGGGG enfin bon, je me mets au travail, maintenant, enfin j'essaie mdr

Par Gab2, le 03/03/2006 à 17:32

LOL, si je peux t'aider d'avantage, Fais moi signe ! Je me ferai un plaisir de te rendre ce petit service page not found or type unknown